

# Install'conseil

## Pour les personnes qui envisagent de s'installer agriculteur

### Objectifs

- Recevoir des conseils spécialisés pour préparer au mieux votre installation
- Avoir un suivi personnalisé pendant les trois premières années de l'entreprise

### Descriptif

- Etude personnalisée comprenant un diagnostic de la situation initiale, l'étude technique, économique et financière de votre projet
- Suivi à la carte avec un choix possible parmi plusieurs modules (techniques, stratégiques, administratifs...)

**Remise d'une étude regroupant le diagnostic, les hypothèses chiffrées et les préconisations du conseiller. En phase de suivi, remise de documents spécifiques selon les modules choisis.**

**Durée :** 2 à 3 rencontres avec le conseiller (dont au moins une sur l'exploitation) avant installation. Après installation, la durée est variable en fonction des modules choisis.

### Les plus

- Les conseils sont dispensés en dehors de tout intérêt commercial
- Un conseiller vous assure un accompagnement personnalisé pendant toute la période d'installation et pendant les 3 années qui suivent votre installation
- Un accès « privilégié » à des conseils spécialisés (bâtiment, diversification, agronomie, PDE)
- Une prise en charge financière importante de la prestation par la Chambre d'Agriculture, le Conseil Régional et le FSE

Contact : votre conseiller de secteur

**Responsable :** Patrick CHAZAL

04 71 45 55 40

developpement@cantal.chambagri.fr

### Tarifs et conditions de vente sur demande